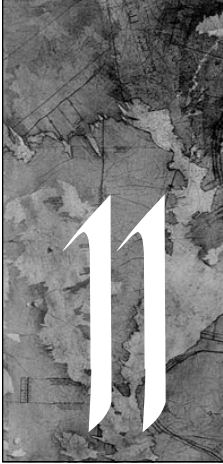


# CHAPITRE



## **L'EAU DANS L'OUEST ARIDE DES ÉTATS-UNIS**

### **VALEUR D'USAGE, MYTHES POLITIQUES ET REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES D'UNE SOCIÉTÉ HYDRAULIQUE<sup>1</sup>**

**Frédéric Lasserre**

*Géographe  
Université Laval*

**L**as Vegas. En plein désert du Nevada, la ville arbore fièrement ses immenses fontaines et jets d'eau. Le visiteur impromptu, séduit par tant de jeux d'eaux et de lumières, par ces beaux jardins verts à l'herbe rase, aurait du mal à percevoir le caractère aride du Nevada. L'eau semble si abondante, si profuse. Et pourtant, cette image d'abondance et d'oasis que la ville se donne force les autorités à concevoir des projets de plus en plus coûteux d'adduction pour satisfaire une consommation en constante augmentation. L'Ouest des États-Unis est, depuis près d'un siècle, confronté au dilemme d'assurer son approvisionnement en eau dans une région où celle-ci se trouve rare, sans pourtant compromettre à long terme les sources mêmes de cette eau indispensable au style de vie que la société américaine y a développé.

---

1. La recherche diffusée dans ce chapitre a bénéficié du soutien du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC).

Or, c'est bien là que se trouve la source même du problème : la représentation que les Américains se sont faite de l'Ouest n'était pas celle d'un désert aux maigres ressources, mais bien d'une terre à conquérir, à mettre en valeur, à rendre « utile ». Cette représentation a donné naissance à un volontarisme technique, par l'intermédiaire des grands barrages et des canaux. Il a permis l'essor des centres urbains et des activités agricoles, et a donné naissance à une « société hydraulique » chère à Wittfogel, qui, le premier, a développé le concept de ces sociétés dans lesquelles le pouvoir et la richesse économique reposent sur la maîtrise de l'eau<sup>2</sup>. Mais cette représentation a aussi eu comme corollaire le caractère effréné, au sens de non durable, de la mise en valeur des ressources en eau, dès lors que cette représentation ne souffrait aucune limite au développement de l'Ouest et à l'image de jardin d'abondance que la société américaine avait adoptée. Dans quelle mesure cette surexploitation de l'eau de l'Ouest américain, qui aujourd'hui a atteint des niveaux qui remettent en cause la pérennité même de la ressource, ne procède-t-elle pas d'une représentation très particulière, développée par les Américains au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ?

## 1. AUX ÉTATS-UNIS, UNE SITUATION DE PÉNURIE CROISSANTE

Dans l'Ouest des États-Unis, le développement économique et le mode de vie dépendent essentiellement de la garantie de la disponibilité de l'eau. Rares sont les fermiers qui accueillent favorablement l'observation selon laquelle les tomates et les salades, qui font la fortune des exploitations maraîchères de Californie, ne sont pas des cultures adaptées au climat semi-désertique, voire désertique de la contrée ; rares sont les citoyens du Sud-Ouest qui acceptent l'idée qu'une piscine est un véritable luxe dans une région où l'approvisionnement en eau n'est actuellement possible qu'au prix du pompage excessif des nappes phréatiques et de la surexploitation des cours d'eau.

2. Karl Wittfogel (1964). *Le despotisme oriental. Étude comparative du pouvoir total*. Paris, Éditions de Minuit, version française de *Oriental Despotism : A Comparative Study of Total Power* (1957).

## 1.1. POUR ASSURER LA COLONISATION, GARANTIR L'EAU

La colonisation de l'Ouest américain a été sciemment encouragée par le gouvernement fédéral afin de mettre en valeur l'ensemble du territoire et de marquer la prise de possession effective de ces espaces conquis sur les Amérindiens – on se souvient que le dernier affrontement des guerres indiennes intervient en 1890 (bataille de Wounded Knee). Les lois et les institutions des territoires, puis des États de l'Ouest – frontières au sens turnérien, c'est-à-dire espaces aux marches du monde développé, à conquérir et à mettre en valeur – ont été conçues pour favoriser un aménagement et un développement économique rapides. Pour cette raison, l'accès à l'eau, voire sa propriété, était accordé, de façon permanente et sans limitation, à toute personne ou institution qui en ferait un usage économique. Un droit de priorité était accordé au premier qui se proposerait de faire un usage de l'eau. C'est sur ce principe légal du « premier arrivé, premier en droit » qu'est fondé le droit de nombreux États de l'Ouest<sup>3</sup>. C'est lui qui a permis le développement agricole tel qu'il a été structuré dans l'Ouest américain. Encore aujourd'hui, le secteur agricole est responsable de plus de 75 % de la consommation d'eau de la région.

Aujourd'hui, l'Ouest – la Californie, mais aussi de plus en plus le Colorado, le Nevada, l'Arizona, le Nouveau-Mexique – attirent beaucoup : retraités, mais aussi employés qualifiés qui suivent les entreprises de haute technologie désireuses d'offrir un cadre de vie idéal à leurs employés afin de les fidéliser. Ils contribuent à la rapide expansion démographique de ces États par un solde migratoire massivement positif (tableau 11.1), ce qui explique un accroissement bien supérieur à la moyenne nationale (figure 11.1). De 1940 à 2000, la Californie est passée de 7 millions à plus de 33 millions d'habitants, le Nevada de 110 000 habitants à 2 millions, l'Utah de 550 000 à plus de 2 millions, le Nouveau-Mexique de 531 000 à 1,82 million, l'Arizona de 499 000 à 5,13 millions... D'États repoussoirs perçus comme perdus dans le désert, ils sont devenus le symbole d'une douceur de vivre au soleil, de la réussite matérielle et de la maison individuelle sous le ciel bleu au bord de la piscine. Car ces nouveaux arrivants perçoivent aussi leur installation dans l'Ouest comme un aboutissement matériel, le symbole du confort et du bien-être

---

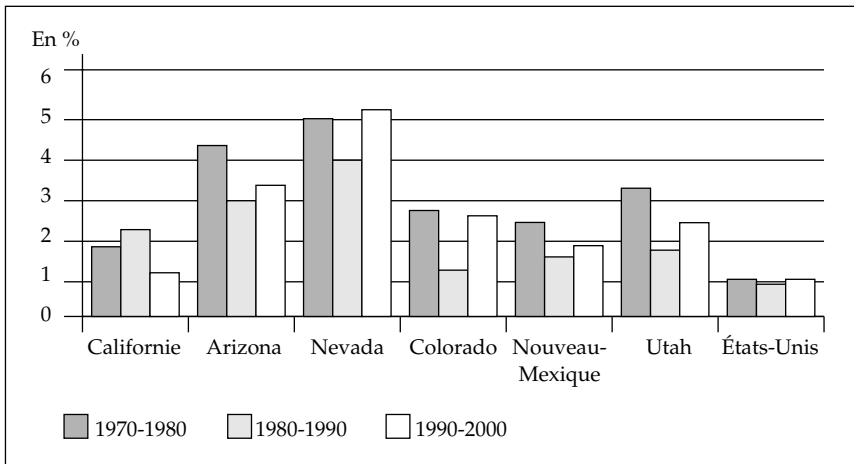
3. David Fullerton et Michelle Leighton Schwartz (1994). « Le modèle californien en question », *Courrier de la planète*, n° 24, septembre-octobre, p. 14.

auquel leur travail leur donne droit<sup>4</sup>. Cette explosion de population se traduit d'autant plus par un accroissement rapide des prélèvements en eau qu'elle traduit, on l'a mentionné, une revalorisation de l'image de ces États axée sur le confort matériel.

TABLEAU 11.1  
Évolution de la population de quelques États américains de l'Ouest (en millions)

	1970	1980	1990	2000
Californie	19,95	23,67	29,76	33,87
Arizona	1,77	2,72	3,67	5,13
Nevada	0,49	0,8	1,2	2
Colorado	2,21	2,89	3,3	4,3
Nouveau-Mexique	1,02	1,3	1,52	1,82
Utah	1,06	1,46	1,72	2,23

FIGURE 11.1  
Taux d'accroissement annuel moyen



Source : US Census Bureau, 2002.

4. Richard Conniff (1993). « California : Desert in Disguise », *National Geographic*, numéro spécial *Water : The Power, Promise and Turmoil of North America's Fresh Water*, p. 40-41 ; F. Kaid Benfield, Matthew D. Raimi et Donald D.T. Chen (1999). *Once there were green-fields... How Urban Sprawl is Undermining America's Environment, Economy and Social Fabric*, New York, NRDC, p. 11 ; John Mitchell (2001). « The American Dream : Urban Sprawl », *National Geographic*, vol. 200, n° 1, p. 58-62.

## 1.2. LES SIGNES D'UNE SUREXPLOITATION QUI MENACE LA PÉRENNITÉ DE CE DÉVELOPPEMENT

Avec cette expansion de la population et le maintien de la consommation agricole à un niveau très élevé, comment les États de l'Ouest trouveront-ils l'eau dont ils ont tant besoin ? Il semble que la philosophie des décideurs soit que l'on trouvera toujours une solution pour satisfaire les besoins de la population et du développement. À la différence de l'Arizona, qui exige des promoteurs qu'ils fournissent la preuve d'un approvisionnement en eau pour cent ans pour tout projet immobilier, il n'y a aucune restriction de ce type au Nevada. À plus de 2 600 litres par jour, les prélèvements en eau par habitant sont quatre fois plus élevés à Las Vegas qu'à Los Angeles, déjà fort prolifique.

La croissance est le maître mot ; et les nombreux nouveaux arrivants, comme la plupart des Américains, aiment l'herbe verte dans le désert. Il faut tout mettre en œuvre pour assurer cette croissance, pour qu'elle ne ralentisse pas : « si vous essayiez de [la] ralentir ici, vous auriez le chaos total », affirme Patricia Mulroy, directrice de la Southern Nevada Water Authority, l'organisme de gestion de la précieuse ressource. L'enjeu que l'eau représente ici est tel qu'on surnomme volontiers M<sup>me</sup> Mulroy « la sorcière de l'eau » ; de fait, elle disposerait de bien davantage de pouvoir que le maire de la ville. « Une station touristique comme la nôtre n'a d'autre choix que de poursuivre sa croissance », soutient Richard Bunker, président de l'Association des Stations du Nevada. Ainsi que le relève Egan, Bunker parle de Las Vegas en termes de « produit », jamais de « ville ». « Vous devez continuellement réinventer le produit, ou les gens cesseront de venir ici », explique-t-il<sup>5</sup>.

La ville de Tucson, en Arizona, est un bon exemple de surpompage des nappes. Constatant que la profondeur moyenne des puits était passée de 150 m à 450 m, l'État a fait voter la loi sur la gestion des eaux (*Arizona Water Management Act*), qui exigeait notamment que la ville en revienne à un pompage équilibré, c'est-à-dire n'excédant pas la recharge naturelle, et ce d'ici 2025, une tâche impossible puisque les ressources en eau diminuent alors que la population de la ville explose. Une part croissante de l'eau de Tucson est canalisée grâce au coûteux Central Arizona Project (CAP), mais pour l'heure les volumes ainsi importés ne suffisent pas pour espérer cesser le pompage excessif. À court terme, la seule solution consiste à éliminer la consommation agricole, et la municipalité s'affaire à racheter des exploitations et leurs droits d'approvisionnement en eau.

---

5. Timothy Egan (1998). *Lasso the Wind. Away to the New West*, New York, Vintage, p. 101-103.

L'eau est en effet distribuée aux exploitants au coût de 0,16 ¢/m<sup>3</sup>, alors que son coût de revient réel est de 16,9 ¢/m<sup>3</sup> : le gouvernement fédéral américain accepte de subventionner l'eau destinée à l'irrigation en Arizona à hauteur de 99 %<sup>6</sup>, ce qui fait enrager les autorités municipales de Tucson.

En Californie, la demande en eau, en augmentation constante, se heurte à la difficulté de maintenir l'approvisionnement à son niveau actuel. L'eau des fleuves (Colorado, San Joaquin, Owens) est en grande partie pompée, ce qui contribue à l'assèchement du Colorado qui n'est plus qu'un mince filet d'eau lorsqu'il franchit la frontière mexicaine, une situation au cœur d'un amer litige entre les États-Unis et le Mexique. Le lac Owens, une importante source d'eau exploitée par la ville de Los Angeles pour assurer sa croissance, est pratiquement à sec aujourd'hui ; comme pour la mer d'Aral, les dépôts de sels que l'eau a laissés en se retirant sont aujourd'hui balayés par les vents et dispersés sur les terres alentour. Selon l'Agence américaine de protection de l'environnement, la qualité de l'air dans les environs du lac est la plus mauvaise au pays, six fois pire que le deuxième site sur la liste des endroits pollués, la région voisine de l'aciérie de Gary, en Indiana<sup>7</sup>.

Les nappes phréatiques sont surexploitées, comme celles du bassin de l'Ogallala dans les prairies de l'Ouest, dont le déficit hydrique est de 17 milliards de m<sup>3</sup> par an, du fait d'une tarification dérisoire qui n'incite pas à la conservation de la ressource. Durant les années 1980, le niveau de la nappe baissait d'environ 15 cm par an ; en 1994, la baisse s'est accélérée à 60 cm, puis à 1 m en 1995, rythme qui s'est maintenu depuis. Au rythme de pompage actuel, la nappe de l'Ogallala, longtemps considérée comme inépuisable, sera tarie d'ici 30 à 100 ans. Au Texas, la diminution du niveau de l'aquifère entraîne déjà l'abandon de terres irriguées au rythme de 1 % par année<sup>8</sup>. Tant le poids du lobby agricole que l'explosion urbaine en Californie, relayée par celle de l'Arizona à l'heure actuelle (Phoenix a vu sa population croître de 21 % de 1990 à 1999)<sup>9</sup> ne permet pas d'envisager de renversement de la tendance. Le style de vie américain renforce la forte hausse de la consommation : ainsi, si le citoyen

---

6. Sandra Postel (1999). *Pillar of Sand: Can the Irrigation Miracle Last?*, Worldwatch Institute, New York, Norton, p. 231.

7. Paul Simon (1998). *Tapped Out*, New York, Welcome Rain, p. 21.

8. « High Plains Drought Endangers Agriculture, Ogallala Aquifer », *US Water News Online*, avril 1996 ; *Ottawa Citizen*, 15 août 2001.

9. *The Economist*, 17 juillet 1999.

américain consommait en moyenne 560 litres par jour en 1997 pour ses besoins domestiques, ce niveau s'établissait à 750 litres à El Paso (Texas), dont plus de 50 % pour des usages de loisirs comme les piscines et les jardins ; de l'autre côté de la frontière, à Ciudad Juarez, la consommation quotidienne ne s'élevait qu'à 285 litres.

Contribuant à compliquer la question, des héritages historiques font que certaines régions de Californie, comme la vallée Impériale, à l'est de San Diego, disposent de grandes quantités d'eau, tandis que d'autres doivent imposer des rationnements périodiques. Bien que l'agriculture contribue à hauteur de 10 % au produit intérieur brut de la Californie, le secteur consomme plus de 78 % de l'eau de l'État tout en payant moins cher du mètre cube que les consommateurs urbains ; mais les agriculteurs se sont organisés en solide groupe de pression pour maintenir leurs droits d'accès à la ressource.

L'eau est relativement abondante dans le nord de la Californie. Le gouvernement de l'État a donc projeté de détourner des fleuves vers le sud et les bassins agricoles et urbains de San Francisco et de Los Angeles. En 1985, les électeurs ont majoritairement refusé le projet californien. En 1998, le gouvernement fédéral a proposé un programme de construction de nouveaux réservoirs, d'agrandissement de barrages existants et de creusement d'un canal de 70 km de long pour conduire l'eau des fleuves Sacramento et San Joaquin vers le sud. Coût total de ce programme : 10 milliards de dollars. L'annonce de ces projets n'a fait que renforcer l'opposition du Nord de l'État à ce qui est perçu comme un détournement de ressources injustifié.

Devant l'augmentation de la demande en eau, après le rejet en 1985 par les électeurs californiens des projets de détournement des fleuves du nord de l'État, la réaction des autorités californiennes a été de pomper davantage d'eau dans le Colorado, ce qui a fortement déplu aux autorités de l'Arizona, et de détourner quelques rivières des montagnes du Nevada voisin. Devant l'ampleur que prenait cette vieille dispute entre États, d'une part, et au sein même de la Californie (citadins de Los Angeles et de San Diego, agriculteurs, industriels, écologistes), d'autre part, le secrétaire d'État à l'Intérieur, Bruce Babbitt, a intimé en décembre 1997 aux autorités californiennes de se limiter aux 5,74 milliards de m<sup>3</sup> que l'État est autorisé à pomper annuellement dans le Colorado en vertu de l'accord de 1922 sur le bassin du Colorado, au lieu des 6,78 milliards qui étaient effectivement prélevés<sup>10</sup>. M. Babbitt autorisait, le même jour, les

---

10. Susan Gembrowski (1996). « The Water Wars of 96 », *San Diego Metropolitan Magazine*, octobre ; *The Economist*, 21 février 1998.

ventes d'eau entre États, permettant ainsi à l'Arizona d'en céder au Nevada, une mesure qui a rendu furieux le gouvernement californien, qui y a vu la preuve que l'Arizona disposait de l'eau dont il avait besoin<sup>11</sup>. Mais la tendance observée de l'augmentation de la consommation d'eau en Arizona, au Colorado, au Nevada ne laisse aucun doute : bientôt, les excédents de l'Arizona seront épongés par sa propre soif et celle des États voisins. La Californie devra donc apprendre à vivre avec moins d'eau... alors même que sa consommation continue d'augmenter<sup>12</sup>.

## 2. LE MYTHE DE L'OUEST, VERT GRENIER DE L'AMÉRIQUE

C'est que la culture qui s'est développée dans ces régions arides du Sud-Ouest des États-Unis ne s'est jamais adaptée aux conditions locales. Elle n'en avait pas besoin : la technologie permettait de développer un mode de vie confortable, fondé sur l'illusion d'une eau dont on pouvait disposer en abondance. « *Much of the contemporary culture of the American Southwest is based on denying its desertness... In a subdivision being built to the south [of Las Vegas], Paseo Verde Parkway and Val Verde Road intersect in Green Valley Ranch. The concept of green, like sod lawns, was an imported fantasy*<sup>13</sup>. »

Si la nouvelle population urbaine de l'Ouest conçoit essentiellement son cadre de vie comme une oasis de verdure et de piscines implantée en plein désert, la population rurale considère l'Ouest comme le garant de la richesse des États-Unis. C'est du sol que proviennent à la fois la véritable richesse et les fondements de toute civilisation : l'énergie, les métaux, la nourriture. C'est grâce aux efforts des gens de l'Ouest que l'Amérique a pu maintenir le cap de la prospérité. « *The rural Western ethic is that all wealth comes out of the ground, either as grass growing or as minerals being mined. [...] So the fact that today's reclamation projects – such as Garrison, CUP, Animas-La Plata – cost a few million dollars for each farmer*

11. *New York Times*, 19 décembre 1997 ; Frédéric Lasserre (1999). « Le prochain siècle sera-t-il celui des guerres de l'eau ? », *Revue Internationale et Stratégique*, n° 33.

12. Ross Hooper, ingénieur chez Psomas (Land Development, Water, Transportation & Information Technology), Los Angeles, entrevue avec l'auteur, 13 août 2002.

13. « Beaucoup de la culture du sud-ouest américain repose sur la dénégation de sa réalité désertique. Dans un lotissement en construction au sud de Las Vegas, l'avenue Paseo Verde et la rue Val Verde se croisent à Green Valley Ranch. Le concept du vert, comme les pelouses gazonnées, était une lubie importée. » Philip Fradkin, « The River Revisited », *Los Angeles Times Magazine*, 29 octobre 1995.



*they put on the land, doesn't cause their proponents to blink. That, they say, is the price society pays for creating the stuff of wealth. Without it and the other industries based on earth, there is nothing*<sup>14</sup>. » Lorsqu'un ouvrage comme *Lasso the Wind : Away to the New West*<sup>15</sup> est paru en 1999, l'auteur s'est attiré les foudres de lecteurs de l'Ouest, irrités de voir remise en cause la rationalité de la politique de l'eau dans la région. Parmi tous ces critiques, l'un d'eux manifeste sa colère de voir remise en cause la mission de l'Ouest : « [The author] is solidly locked into the conventional prejudices one would expect, I suppose, from a writer for the N.Y. Times – the typical liberal urbanite arrogance towards people who live on the land and work with their hands close to nature, people who produce the resources we depend on<sup>16</sup>. »

Face à la rigidité de telles représentations, il paraissait difficile pour l'administration américaine d'entreprendre une quelconque remise en cause des politiques conduites jusqu'à présent, et qui consistaient à mettre en valeur, à des coûts toujours plus importants, toutes les ressources en eau, rivières et nappes aquifères, pour permettre d'alimenter villes et exploitations agricoles. L'opposition du président Carter à cette logique des grands et chers projets, pour la mise en valeur de vastes espaces désertiques pour le bénéfice de si peu de fermiers, a contribué à sa chute lorsqu'il a rendue publique, en avril 1977, sa « *hit list* », la liste des projets de barrage et d'aqueducs qu'il souhaitait annuler.

L'histoire de cette représentation d'un Ouest fondamental pour les États-Unis dans son caractère rural, mais aussi d'un désert domestiqué et inoffensif, a été structurée par l'émergence de l'idée de la nécessité de convertir le désert en jardin, de développer le secteur agricole comme garant de la maîtrise de l'espace et de la démocratie américaine. En fait, plusieurs mythes ont contribué au façonnement de cette relation entre l'eau et l'Ouest américain.

14. « La philosophie de l'Ouest rural veut que toute richesse provienne du sol, sous forme d'herbe ou de minerais. [...] En conséquence, le fait que les projets actuels de mise en valeur – comme Garrison, le Central Utah Project, Animas-LaPlata – coûte quelques millions de dollars pour chaque fermier à qui ils permettent de s'implanter, ne conduit pas leurs promoteurs à ciller. Ceci, disent-ils, est le prix que la société paie pour permettre de créer l'étoffe même de la richesse. Sans ces projets et les autres industries basées sur l'exploitation du sol, il n'y a rien. » Ed Marston, « The West's Water-crats and Dam-icans », dans *High Country News* (1987). *Western Water Made Simple*, Washington, Island Press, p. 10

15. Timothy Egan (1998). *Lasso the Wind. Away to the New West*, New York, Vintage.

16. Critique de l'ouvrage par un lecteur du Nouveau-Mexique, 13 février 2000, [www.amazon.com](http://www.amazon.com).

## 2.1. L'AGRICULTURE, FONDEMENT SOCIAL DE LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE

À l'origine du mode de développement retenu pour la colonisation de l'Ouest, longtemps considéré comme une terre stérile et difficile, repose la vision de Thomas Jefferson de la société américaine idéale, basée sur la démocratie agraire. La proclamation du *Homestead Act* de 1862, qui permettait à chaque colon de posséder 160 acres de terre, consacrait la victoire de la vision jeffersonienne d'une société de petits propriétaires agricoles libres sur celle des États esclavagistes du Sud, pour lesquels l'activité agricole, certes à la base de la société, reposait sur les grandes exploitations entretenues par de nombreux esclaves<sup>17</sup>.

Pour assurer le triomphe de ce mythe politique, encore très prégnant à l'heure actuelle aux États-Unis, il a fallu passer par l'affrontement de la guerre de Sécession, entre la vision d'une société de petits exploitants libres et celle d'une société de grands domaines fonciers exploités par une main-d'œuvre servile. De fait, toute une dimension politique se cachait dans la surenchère romantique envers l'Ouest au tournant de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle: il s'agissait d'y attirer les migrants des États nordistes ou sudistes, afin que la majorité qui se dessinerait opte pour l'un ou l'autre des modèles de société pour l'État qui serait formé. Les sénateurs nordistes Charles Boynton et T.B. Mason affirmèrent ainsi, par exemple, que le souvenir du paysage des plaines du Kansas « ne pouvait que s'accompagner de larmes. L'âme [s'émeut] devant la présence merveilleuse de l'œuvre de Dieu ». De telles dithyrambes au sujet de la majesté et de la fertilité de la région ne reflétaient pas seulement un optimisme résolu ou la volonté d'ignorer des caractéristiques climatiques manifestes, mais bien la surenchère entre le Nord et le Sud pour le contrôle social et politique des Plaines<sup>18</sup>.

Après le passage du *Homestead Act* de 1862, celui du *Reclamation Act* de 1902 posait les bases du financement fédéral généreux pour les projets de mise en valeur systématique des ressources hydrauliques de l'Ouest par la création du *Bureau of Reclamation*: l'irrigation financée par le Trésor fédéral permettait le développement de l'agriculture, outil apte à développer une identité proprement américaine. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'irrigation était devenue une véritable croisade, justifiée par des arguments

17. David Cassuto (2001). *Dripping Dry. Literature, Politics and Water in the Desert Southwest*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 10.

18. *Ibid.*, p. 13.

d'ordre moral, patriotique, religieux, économique et scientifique<sup>19</sup>. Cette thématique est majeure et récurrente dans la littérature des agences de mise en valeur de l'eau. On pouvait ainsi lire, dans *Reclamation Era*, la publication du Bureau of Reclamation, en 1914, le « Credo des fermes d'irrigation » :

Je crois en une agriculture permanente, un sol qui deviendra plus riche d'année en année, et non plus pauvre.

Je crois en un système d'amenée de l'eau par rotation, un service payant, mais fondé sur la qualité de l'eau fournie.

Je crois en la quête des rendements maxima, et je ne serai pas satisfait d'être en deçà.

Je crois au fermier et à la fermière, en les meilleures récoltes du fermier, en l'espoir d'un meilleur avenir<sup>20</sup>.

## 2.2. L'AGRICULTURE, L'OUTIL DE LA MISE EN VALEUR DE LA TERRE STÉRILE

La force de mobilisation qu'était l'agriculture ne renvoyait pas seulement à un mythe politique américain ; elle s'enracinait aussi dans le caractère cathartique, rédempteur de l'agriculture, activité de l'homme qui peut transformer la terre stérile de Caïn en vert jardin. Et le triomphe de ces entreprises humaines, dans la philosophie protestante américaine, imprégnée des idées d'une démocratie triomphante de la nature formulées par James Harrington et John Locke, était la preuve tangible de la bénédiction divine envers les États-Unis, une nouvelle figure de la Destinée manifeste (*Manifest Destiny*). Walter Young, l'ingénieur qui supervisait la construction du barrage Hoover sur le Colorado, observait que « lorsque l'on contemple la symétrie merveilleuse du site du barrage, on ne peut s'empêcher de penser que, connaissant les besoins futurs [des hommes], Dieu a fourni ce lieu pour le barrage<sup>21</sup>. » Le *Bureau of Reclamation*, fondé pour « reconquérir » (*reclaim*) le désert, définissait la question de la colonisation de l'Ouest en des termes purement technologiques que les barrages pourraient résoudre sans problème<sup>22</sup>. »

19. Donald Worster (1985). *Rivers of Empire. Water, Aridity and the Growth of the American West*, Oxford University Press, p. 114.

20. *Reclamation Era*, 1914, cité par Wendy Nelson Espeland (1998). *The Struggle for Water. Politics, Rationality and Identity in the American Southwest*, University of Chicago Press, p. 57.

21. Wendy Nelson Espeland (1998). *The Struggle for Water*, op. cit., p. 67.

22. Wendy Nelson Espeland (1998). *The Struggle for Water*, op. cit., p. 2 ; Bureau of Reclamation (2002). *Brief History of the Bureau of Reclamation*, p. 3, <http://www.usbr.gov/history/briefhis.pdf>.

Le pasteur Thomas Starr King écrivait en 1862 que « le véritable fermier est un artiste. Il matérialise une idée de Dieu ». L'exploitation minière se contentait d'extraire du sol ; l'agriculture créait. Et les vallées désertiques étaient manifestement, pour King, une part de la Nature encore inachevée, un horrible chaos en attente de rédemption ; et c'était là que les fermiers pourraient devenir « l'outil de la Providence afin d'achever l'œuvre de la Création<sup>23</sup>. » William Smythe, grand apôtre de la conquête agricole de l'Ouest, est représentatif de ce courant de pensée de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis, le mouvement national pour l'irrigation, aussi appelé « conservationniste », au sens de garder, conserver la ressource pour qu'elle n'aille pas se perdre dans la nature<sup>24</sup>. Smythe écrivait en 1899 que l'irrigation était une forme de culte rendu à Dieu : « Il y a des conditions, dans l'Amérique aride, qui rendent les hommes particulièrement conscients de leur relation privilégiée avec Dieu... L'irrigation, par exemple, est un rite religieux. Une telle prière pour la pluie est intelligente, scientifique et digne du caractère divin de l'homme<sup>25</sup>. »

Transformer l'Ouest désertique en jardin était ainsi une mission divine assignée à l'homme : « Ce que la nature n'accorde pas gratuitement, l'humanité pourra le transformer pour mieux servir les besoins humains » ; « la Nature n'a pas de plus grande fin que de servir l'Homme, et l'Homme n'a pas de plus grand dessein que de travailler la terre et de prendre sa place dans le cycle productif » (Ralph Emerson)<sup>26</sup>. La conquête du désert est désormais un acte de foi et une entreprise civique : « Fièrement, l'homme célèbre sa conquête de la nature, une conquête motivée par le bien commun, et non pas l'enrichissement individuel, une conquête dont la richesse bénéficiera à des générations d'Américains<sup>27</sup>. »

23. Thomas King, « Annual Address », *California Farmer*, 18, 19 septembre 1862, p. 10. Cité par Donald Worster (1985). *Rivers of Empire. Water, op. cit.*, p. 97-98.

24. Jack August (1999). *Vision in the Desert. Carl Hayden and Hydropolitics in the American Southwest*, Fort Worth, Texas Christian University Press, p. 19.

25. William Smythe, *The Conquest of Arid America*, Norwood Press, Norwood (rédigé en 1899), 1905. Cité par Wendy Nelson Espeland (1998). *The Struggle for Water, op. cit.*, p. 66.

26. « What nature does not yield freely, humanity should refashion to better suits human needs. » « Nature has no greater purpose than to serve Man, and Man has no greater purpose than to work the land and take his place in the productive cycle. » Ralph Waldo Emerson, *Selections from Ralph Waldo Emerson*, rassemblées par Stephen Whitcher, Houghton Mifflin, Boston, 1957 ; cité par David Cassuto (2001). *Dripping Dry, op. cit.*, p. 9-10.

27. Harold Ickes, cité par *Reclamation Era* (bulletin du Bureau of Reclamation), 1935, p. 209-210 ; dans Wendy Nelson Espeland (1998). *The Struggle for Water, op. cit.*, p. 47.

Illustration de la prégnance du mythe agricole de la mise en valeur des terres : alors que la question de l'approvisionnement en eau de Las Vegas se fait plus délicate d'année en année<sup>28</sup>, l'agriculture consomme 91 % de l'eau disponible au Nevada, l'État le plus sec des États-Unis<sup>29</sup>.

De même, le poids politique des fermiers, rendu possible par le système du Sénat et la pérennité de ce mythe agricole aux États-Unis, a conduit à des choix budgétaires très étonnants. Ainsi en est le cas des effluents salés qui se déversaient dans le Colorado, à la suite de la pratique massive de l'irrigation dans les sols alcalins des Rocheuses. La concentration en sel y a graduellement augmenté, au point de rendre la salinité du Colorado, une fois entré au Mexique, trop élevée pour de nombreuses cultures. En 1961, le Mexique émit une protestation officielle. Il fallut aux Mexicains treize ans d'efforts pour parvenir à arracher un accord aux Américains sur une solution au problème de l'excès de sel dans les eaux du Colorado. Washington promettait que l'eau, au passage de la frontière, retrouverait une teneur en sel acceptable pour l'agriculture mexicaine. Mais le Congrès, qui devait se pencher sur la solution pratique pour atteindre cet objectif, opta pour la plus chère : une série de canaux de drainage et une grande usine de dessalement des eaux drainées par la rivière Gila. Le coût total de ces travaux s'élevait à environ un milliard de dollars. Il aurait été nettement moins cher de racheter les terres des exploitants agricoles dans le bassin versant de la Gila, grande source de sels, ce qui éliminait aussi la question du retraitement du sel produit par l'usine de dessalement<sup>30</sup> ; mais une telle décision aurait impliqué la remise en cause de décennies de philosophie politique et du développement de l'Ouest – mettre en œuvre l'eau et la terre, coûte que coûte.

### 2.3. L'EAU, PRÉCIEUX OUTIL DE DÉVELOPPEMENT À MOBILISER À TOUT PRIX

Corollaire de cette philosophie du développement de l'aride Ouest grâce à l'agriculture et aux barrages, il s'est développé l'idée que l'eau des rivières libres coulait en pure perte tant qu'elle n'était pas captée, canalisée, turbinée, mise en valeur pour des activités productives. Franklin

28. Paul Simon (1998). *Tapped Out*, *op. cit.*, p. 23-25.

29. US Geological Survey – Nevada, <<http://nevada.usgs.gov/index.shtml>>, consulté le 24 septembre 2002.

30. Lawrence Mosher, « The Corps adapts, the Bureau Founders », dans High Country News (1987). *Western Water Made Simple*, Washington, Island Press, p. 25 ; Marq de Villiers (1999). *Water*, Toronto, Stoddart, p. 269-271.

Roosevelt faisait mention de ce gaspillage des ressources que constituait le désert non aménagé. Au cours d'un de ses discours, il précisa ainsi que « voici 10 ans, l'endroit où nous nous rassemblons était [...] un terrain vague couvert de cactus (*a cactus-covered waste*) dans un sombre canyon creusé par un fleuve dangereux et turbulent [...] Les eaux puissantes du Colorado coulaient, inutilisées, vers la mer. Aujourd'hui, nous les transformons en un actif national majeur<sup>31</sup> ». Les publications du Bureau of Reclamation abondent dans ce sens : la nature est comprise comme un adversaire respectable à dompter et une ressource potentielle à mettre en valeur. De l'eau vive qui n'est pas « harnachée » (*harnessed*), mise en valeur, ou encore « domptée », est donc « improductive » et « gaspillée ». Les réseaux hydrographiques avec des sites potentiels de barrages ont des « vides » (*gaps*)<sup>32</sup>. Le désert et les rivières qui y coulent sans but sont inutiles : il était bon d'en labourer la terre et d'en barrer les fleuves afin de rendre la contrée enfin productive<sup>33</sup>. En 1952, le Missouri était encore très peu équipé de barrages. L'édition de septembre 1952 de *Time Magazine* salua la construction du barrage de Pick-Sloan comme l'avènement de la mise en valeur de la rivière jusqu'alors la « plus inutile qui soit<sup>34</sup> ». « La théorie était que si de l'eau aboutissait à l'océan, elle était gaspillée. Alors, il valait mieux se l'approprier et la conduire ailleurs<sup>35</sup>. »

Henry Luce, idéologue très en vogue dans les années 1950, et son équipe comparaient ainsi l'Ouest à une « frontière infinie », au sens turnérien, c'est-à-dire d'espace en marge du monde civilisé, d'espace à conquérir. L'instrument de cette conquête serait l'irrigation et les ingénieurs hydrologues. « Les experts en irrigation sont maintenant convaincus que la croissance rapide des États-Unis peut se poursuivre indéfiniment dans le cadre des frontières du pays » : à travers les Rocheuses, des millions d'hectares de terres attendaient d'être « irriguées pour être amenées à la vie » ; et il restait la ressource, une fois le Colorado totalement mis en

31. Luc Bureau (1984). *Entre l'Éden et l'Utopie. Les fondements imaginaires de l'espace québécois*, Montréal, Québec/Amérique, p. 153.

32. Wendy Nelson Espeland (1998). *op. cit.*, p. 65.

33. Thomas Sheridan (1998). « The Big Canal. The Political Ecology of the Central Arizona Project », dans John Donahue et Barbara Rose Johnston (dir.), *Water, Culture and Power. Local Struggles in a Global Context*, Washington, Island Press, p. 184-185.

34. Peter Carels, « The Most Useless River There Is », dans High Country News (1987). *Western Water Made Simple*, Washington, Island Press, p. 130.

35. « The theory was that if any water reached the ocean, it was wasted. So you ought to grab it and put it somewhere else. » George Miller, député de Californie, 1996. Cité par l'émission télévisée *Cadillac Desert*, PBS, 1997, <[www.kteh.org/cadillacdesert/episode3.html](http://www.kteh.org/cadillacdesert/episode3.html)>.

valeur, du Columbia et du Mississippi...<sup>36</sup> Une fois les fleuves de l'Ouest aride harnachés et canalisés, d'autres fleuves nord-américains feraient l'affaire pour poursuivre le développement sur sa lancée.

Corollaire de l'illusion technique de la mise en valeur des fleuves de l'Ouest : puisque l'Ouest avait été bâti sur le mythe de l'abondance relative de l'eau grâce à la bénédiction divine et au travail de l'homme, les nouveaux venus dans l'Ouest, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont été attirés par le soleil mais refusaient les contraintes du désert. L'eau et les projets hydroélectriques, massivement subventionnés par le gouvernement fédéral, fournissaient une eau et une électricité très bon marché aux centres urbains en pleine expansion de Californie, puis d'Arizona, du Colorado et du Nevada. L'Arizona avait « réinventé le désert. [...] Vivre dans le désert avec l'air climatisé, des fontaines publiques, des piscines – retourner dans la nature avec un bateau à moteur à travers le lac Powell et se permettre de nager comme dans l'océan dans une mer artificielle, sont tous des exemples contemporains du mariage entre style de vie et technologie<sup>37</sup> ».

Ainsi, en l'espace de moins d'un siècle, se sont mises en place des représentations territoriales de l'Ouest dans lesquelles cet espace désertique, volontiers perçu comme hostile auparavant, était désormais un espace dans lequel la société américaine pouvait transposer son mode de développement acquis sous des cieux plus cléments et pluvieux. D'espace repoussoir, le développement de l'Ouest aride devint l'incarnation de la bénédiction divine, l'archétype de la justesse du modèle social américain, l'illustration de la force des modèles technologiques pour la maîtrise du milieu naturel.

De fait, le grave dilemme de durabilité du développement auquel les communautés de cette région sont de plus en plus confrontées a pour origine, non pas tant les changements climatiques, ou encore l'intrinsèque difficulté de maintenir des sociétés humaines dans le désert, mais bien des *visions du territoire*, des représentations qui articulent des idéaux politiques, sociaux et économiques qui nient les contraintes physiques du nouveau territoire que les Américains se sont approprié à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>.

36. « Endless Frontier », *Time*, 58, 30 juillet 1951, p. 48-51, cité par Donald Worster (1985). *Rivers of Empire*, *op. cit.*, p. 266.

37. Herman Kahn, Hudson Institute, *Arizona Tomorrow*, 1979, cité par Thomas Sheridan (1998). « The Big Canal. The Political Ecology of the Central Arizona Project », dans John Donahue et Barbara Rose Johnston (dir.), *Water, Culture and Power*, *op. cit.*, p. 185.

38. Jack August (1999). *Vision in the Desert*, *op. cit.*

Si, aujourd'hui, l'ère des grands barrages semble révolue, il n'est pas certain que les ressorts identitaires qui ont présidé à la construction de « l'empire hydraulique<sup>39</sup> » de l'Ouest aient disparu, bien au contraire. Que l'on songe aux piscines des Californiens, aux fontaines de Las Vegas ou aux tomates irriguées en plein désert pour s'en convaincre.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUGUST, Jack (1999). *Vision in the Desert. Carl Hayden and Hydropolitics in the American Southwest*, Fort Worth, Texas Christian University Press.
- BENFIELD, F. Kaid, Matthew D. RAIMI et Donald D.T. CHEN (1999). *Once there were greenfields... How Urban Sprawl is Undermining America's Environment, Economy and Social Fabric*, New York, NRDC.
- BUREAU OF RECLAMATION (2002). *Brief History of the Bureau of Reclamation*.
- BUREAU, L. (1984). *Entre l'Éden et l'Utopie. Les fondements imaginaires de l'espace québécois*, Montréal, Québec/Amérique, 235 p.
- CASSUTO, David (2001). *Dripping Dry. Literature, Politics and Water in the Desert Southwest*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- CONNIFF, Richard (1993). « California : Desert in Disguise », *National Geographic*, numéro spécial *Water: The Power, Promise and Turmoil of North America's Fresh Water*, novembre, p. 38-49.
- DE VILLIERS, Marq (1999). *Water*, Toronto, Stoddart.
- EGAN, Timothy (1998). *Lasso the Wind. Away to the New West*, New York, Vintage.
- ESPELAND, Wendy Nelson (1998). *The Struggle for Water. Politics, Rationality and Identity in the American Southwest*, University of Chicago Press.
- FRADKIN, Philip (1995). « The River Revisited », *Los Angeles Times Magazine*, 29 octobre.
- FULLERTON, David et Michelle LEIGHTON SCHWARTZ (1994). « Le modèle californien en question », *Courrier de la planète*, n° 24, p. 21-27.
- HIGH COUNTRY NEWS (1987). *Western Water Made Simple*, Washington, Island Press.

39. William Riebsame et James Robb (dir.) (1997). *Atlas of the New West. Portrait of a Changing Region*, Center of the American West, University of Colorado at Boulder, New York, Norton & Company, p. 29.



- LASSERRE, Frédéric (1999). « Le prochain siècle sera-t-il celui des guerres de l'eau ? », *Revue Internationale et Stratégique*, Paris, n° 33, p. 99-118.
- MITCHELL, John (2001). « The American Dream : Urban Sprawl », *National Geographic*, vol. 200, n° 1, p. 48-73.
- PBS (1997). *Cadillac Desert*, <[www.ktch.org/cadillacdesert/episode3.html](http://www.ktch.org/cadillacdesert/episode3.html)>.
- POSTEL, Sandra (1999). *Pillar of Sand: Can the Irrigation Miracle Last?*, Worldwatch Institute, New York, Norton.
- RIEBSAME, William et James ROBB (dir.) (1997). *Atlas of the New West. Portrait of a Changing Region*, Center of the American West, University of Colorado at Boulder, New York, Norton & Company.
- SHERIDAN, Thomas (1998). « The Big Canal. The Political Ecology of the Central Arizona Project », dans John Donahue et Barbara Rose Johnston (dir.), *Water, Culture and Power. Local Struggles in a Global Context*, Washington, Island Press.
- SIMON, Paul (1998). *Tapped Out*, New York, Welcome Rain.
- US GEOLOGICAL SURVEY – Nevada, <<http://nevada.usgs.gov/index.shtm>>.
- WITTFOGEL, Karl (1964). *Le despotisme oriental. Étude comparative du pouvoir total*, Paris, Éditions de Minuit.
- WORSTER, Donald (1985). *Rivers of Empire. Water, Aridity and the Growth of the American West*, Oxford, Oxford University Press.



PARTIE



**LE TERRITOIRE  
LOCAL  
ET SES ACTEURS**



# CHAPITRE



## **UNE COCONSTRUCTION. TERROIR - TERRITOIRE - IDENTITÉ LE CAS DE DUNHAM EN ESTRIE**

**Laurent Deshaies**

*Géographe*

*Institut de recherche sur les PME*

**L**a campagne québécoise a beaucoup changé depuis les années 1950-1960. Deux phénomènes majeurs illustrent cette évolution de la campagne québécoise. Le premier fut l'impact de la mécanisation et de l'informatisation qui ont touché à peu près tous les aspects des fermes. La mécanisation a aussi fait augmenter les surfaces cultivées des fermes et le processus ne semble pas devoir s'arrêter. Le second concerne la diversification des productions agricoles à l'échelle régionale et provinciale. Ainsi la petite ferme polyvalente et reproduite à des milliers d'exemplaires a cédé sa place à de grandes fermes spécialisées moins nombreuses dans un espace productif qui s'est lui-même diversifié. Avec ces phénomènes bien connus et amplement décrits et, maintenant, très critiqués, le territoire rural québécois s'est profondément modifié. C'est là une représentation banale qui cache les petites mutations qui prendront peut-être de l'importance dans l'avenir, comme l'apparition de plus en plus fréquente du mot terroir dans les discours.

Avec le développement de nouvelles productions agricoles et le regain d'intérêt pour la nature et la campagne, le mot « terroir » est apparu dans les discours, ceux des agronomes, des intervenants ruraux, des entrepreneurs en agrotourisme, des journalistes spécialisés et, même, de la population en général, tant urbaine que rurale. Dans la quarantaine de mots avec le préfixe « terre » comme dans le mot terroir, on peut relever quatre mots importants pour le présent propos : terre-terreau-terroir-territoire. Le triplet terre-terroir-territoire semble particulièrement intéressant de développer. Notre intuition première avant de commencer la présente recherche fut de penser que la construction d'un territoire agricole se fait en même temps que celle du terroir et que le phénomène identitaire local se greffe par la suite à cette coconstruction. Notre point de départ repose donc sur l'idée que les notions de terroir, de territoire et d'identité locale se rencontrent dans quelque lieu du langage, de la pensée et de la réalité. Après avoir abordé ces trois concepts et présenté un modèle d'analyse très simple, nous allons faire l'analyse empirique d'une coconstruction terroir-territoire en prenant l'exemple de la viticulture dans la localité de Dunham en Estrie et voir si le sentiment identitaire s'est modifié avec cette coconstruction.

## 1. ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE

Avant de présenter un essai de modèle de coconstruction du triplet terroir-territoire-identité, il est essentiel de préciser un tant soit peu ces trois dernières notions.

Dans un texte antérieur (Deshaies, 2001), nous avons décrit notre démarche empirique pour déboucher sur une notion de terroir qui nous semble plus ouverte sur la réalité et les tendances récentes observées en France, pays des terroirs par excellence. Notre définition ne correspond pas aux définitions relevées dans la littérature de vulgarisation scientifique. Avec le mot terroir, nous désirons souligner le caractère spécifique et complexe des liens de forte intensité avec un territoire déterminé par des caractéristiques physiques, historiques, sociales et culturelles. En fait, le terme terroir renvoie à une localisation géographique, à des activités anciennes ou **récentes** et à des savoir-faire **innovateurs**, bref, à une culture particulière prise ici dans ses deux sens. Le terroir est donc l'expression du travail de l'homme dans un milieu pour le mettre en valeur de telle manière et en extraire un produit agricole typique et spécifique. Le terroir, c'est l'idée ou le mot donné à une zone agricole.

Cette définition ne se limite pas à la seule nature et l'élargit à l'ensemble des activités inscrites dans un espace donné pour y tirer un produit agricole spécifique. En fait, le terroir est une création humaine, contrairement à une perception commune largement répandue. L'homme exerce un rôle majeur depuis le choix d'une culture dans un lieu jusqu'à la commercialisation des produits agricoles élaborés en ce lieu. Par son caractère humain, un terroir peut changer ses limites géographiques dans le temps selon les diverses initiatives humaines et peut même disparaître. Contrairement à la définition du ministère des Régions du Québec, le terroir ne se limite pas à un savoir ou à un savoir-faire « liés à son histoire ». Il comprend aussi des activités récentes et des savoir-faire innovateurs et complètement nouveaux. Si l'on retenait la définition du Ministère, on pourrait alors se poser la question de savoir à quel âge un produit agricole devient un produit du terroir. Avec la définition proposée, il devient possible de parler d'entreprise du terroir, de produits d'entreprises du terroir, de savoir-faire créé dans un terroir, d'image de marque de terroir, de création et de construction de terroir, etc., comme on l'a toujours fait en France. Contrairement à l'opinion généralement répandue, les éléments du milieu naturel ne sont pas si déterminants pour la notion de terroir, mais il n'est pas question de les exclure non plus.

Comme la notion de terroir, celle d'identité est très difficile à cerner et la question de la construction identitaire du local est loin d'être élucidée. Il y aurait tout un chantier théorique à mettre en marche sur la notion d'identité locale avant de procéder à des recherches empiriques. Le rapport d'un groupe à un territoire et son prolongement dans une construction identitaire ne sont pas évidents. En effet, l'articulation théorique entre identité et espace n'est pas très définie, car le concept d'identité renvoie à l'idée de groupe social plutôt qu'à celle d'agrégat. Dans ce dernier cas, on pourrait parler d'espace d'identité. Cependant, un assemblage de personnes qui se trouvent en état de proximité géographique et qui ne sont pas toujours en véritable communication réciproque pose problème pour la recherche d'une identité dans un espace donné. Une des faiblesses de plusieurs travaux géographiques provient justement de l'adoption inconsciente du postulat qu'un agrégat social est assimilable à un groupe social. Ainsi, on peut mieux comprendre la préférence de Ricq (1982, p. 125) pour les termes d'identité territoriale au lieu d'espace d'identité, « à moins que ce terme d'espace ne soit pris dans une connotation sociologique de " pratiques sociales " et de " représentations collectives " ». Cette préférence correspond d'ailleurs à sa définition d'identité :

L'identité est un " mode-d'être-en-relation " ; elle donne une cohérence, une intelligibilité, et même une lisibilité au groupe. Elle est également, en quelque sorte, un filtre pour appréhender le réel, pour le groupe comme pour les individus qui le composent. (Ricq, 1982, p. 125)

Mucchielli a aussi voulu dans son « Que sais-je ? » « faire progresser la définition de l'identité en enserrant ce concept dans un réseau de définitions précises » (p. 3) tout en distinguant les niveaux de la société, du groupe et de l'individu. Selon lui,

L'identité est un ensemble de critères de définition d'un sujet et un sentiment interne. Ce sentiment d'identité est composé de différents sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance organisés autour d'une volonté d'existence. (Mucchielli, 1986, p. 13)

Il est également nécessaire de définir la notion de territoire. Cette définition s'appuie sur deux textes écrits antérieurement (Deshaies et Lussier, 1998 ; Deshaies, 2000). Dans ces textes, un essai de formalisation et de simplification a été fait pour cerner la notion de territoire tout en évitant de grands développements. Le territoire est d'abord une relation à l'espace et, par la suite, autre chose. Ce premier rapport peut être représenté par l'expression schématique suivante :  $T = A r E$  où  $T$  désigne le territoire,  $A$  les acteurs (individus, groupes sociaux, entreprises ou l'État) ;  $E$  l'espace en tant qu'objet (c'est-à-dire la nature) ;  $r$  les relations qui s'établissent à travers des actions. Pour que l'espace, la nature en fait, devienne territoire, il doit être lieu d'actions. Le territoire n'a d'existence que dans la mesure où des actions y surviennent et y subsistent. S'il n'y a pas de finalisation ni d'action, le territoire redevient alors de l'espace. En considérant les actions au moment où elles se manifestent, le territoire apparaît comme un processus. Il reste en formation continue, se formant et se déformant sous la mouvance des interrelations acteurs-espace. Il est un construit sans cesse renouvelé. Dans ce processus, le territoire devient aussi un produit, souvent observable sur le terrain, par exemple les terres cultivées, les habitations, etc., avec lequel les acteurs interagissent.

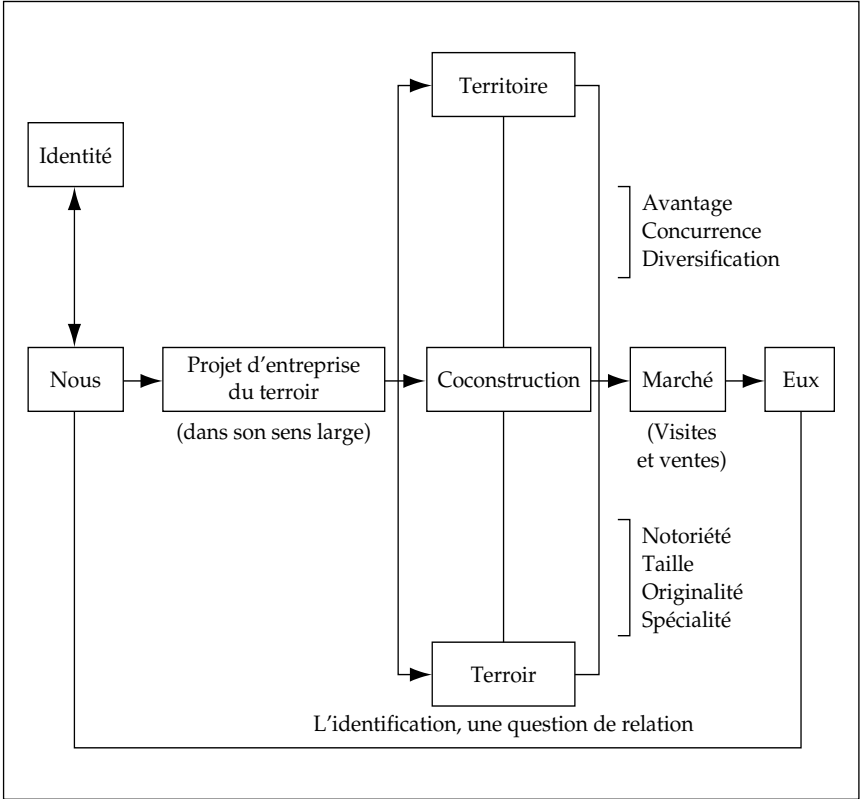
Ainsi, le territoire peut être considéré à la fois comme un processus, et comme un produit toujours en mouvance. Le territoire est d'abord un processus, car il exprime une relation entre un individu ou un groupe et un espace donné. Par ailleurs, dans une perspective temporelle, le même individu ou groupe (ou tout autre individu ou groupe) peut établir une relation avec un territoire considéré, à ce moment-là, comme un produit. Ainsi, la formule se complique pour prendre la forme suivante :  $T^1 = A r T$  où  $T^1$  désigne encore le territoire ;  $T$  exprime le territoire produit et résultant de  $A r E$ . Dans cette seconde formulation, on précise une deuxième relation qui rend compte des relations sociales entre les individus et les groupes et, en fait, des relations avec eux-mêmes par l'intermédiaire du territoire. Ces relations ne sont pas uniquement



matérielles, mais elles sont aussi de nature imaginaire, symbolique ou identitaire. Dans une société donnée, T<sup>1</sup> serait la somme de ces relations aux territoires. Claude Raffestin, géographe de Genève, parle alors de territorialité. Étant donné que le tout se déroule dans le temps, on peut donc établir deux niveaux de médiation. Le premier est celui des individus et des groupes à l'espace à partir duquel les pratiques et les représentations construisent le territoire. Le second est la relation aux territoires qui médiatisent les rapports sociaux entre individus et entre groupes.

C'est grâce à ces trois notions qu'un essai de modélisation a été possible pour rendre compte de la coconstruction du territoire-terroir-identité (figure 12.1). Ce modèle représente schématiquement l'intuition

FIGURE 12.1  
Modèle de coconstruction du triplet terroir-territoire-identité



de départ. Sur un plan méthodologique, la démarche se divise en trois temps en fonction des trois concepts. Le premier temps de la démarche a déjà fait l'objet de la publication d'un article dans le numéro spécial de la revue *Cap-aux-Diamants* sur *Les pays dans le pays. Savoir-faire, traditions et terroirs* (Deshaies, 2001). Dans cet article, l'analyse de l'implantation et du développement de la viticulture au Québec a permis de démontrer que le discours culturel est à l'origine de la création du terroir viti-vinicole au Québec et de déboucher sur une notion plus nuancée du mot terroir. Le second moment de la démarche présentée dans la section suivante porte sur la construction d'un territoire grâce à l'étude d'impact des vignobles à Dunham et dans les environs en Estrie. Enfin, le troisième moment aborde la question de l'identité dans ce territoire et des représentations de ce terroir viti-vinicole.

## 2. LE TERRITOIRE, C'EST LA PAROLE DONNÉE À UN PAYS

Après avoir mis la notion de terroir à l'épreuve de l'expérience viti-vinicole québécoise, il faut bien admettre que le terroir est une construction culturelle et que le terroir viti-vinicole, c'est un peu une idée ou un mot donné à une zone géographique. Dans quelle mesure ce nouveau terroir a construit un nouveau territoire ou a réussi à donner une parole à cette zone pour poursuivre avec l'analogie de la langue? Autrement dit, est-ce que la viti-viticulture sera seulement un épiphénomène de courte durée et assez limité dans l'espace dunhamien et ses environs? Commençons d'abord par prendre en considération l'implantation des vignobles eux-mêmes.

### 2.1. L'IMPLANTATION D'UN VIGNOBLE ET LA DIFFUSION DE LA VITICULTURE

Le premier vignoble implanté à Dunham est le Domaine des Côtes d'Ardoise sans toutefois être le premier au Québec. Comme nous l'écrivions dans le *Guide des vignobles au Québec* (Dubois et Deshaies, 1997), Christian Barthomeuf achète une propriété de 46 hectares. Il choisit cette propriété parce que le site lui plaît et le prix est très abordable. Avec son épouse, ils cultivent du maïs en 1978 et 1979. La rencontre d'un vieux vigneron ardéchois en 1979 incite Christian Barthomeuf à planter la vigne, lui disant qu'ils avaient «de beaux coteaux» pour cela. Après s'être documenté à Vineland en Ontario, ils décident de planter 3 250 cepes en 1980. En 1981, Christian Barthomeuf plante 1 800 autres cepes achetés

en Ontario, surtout du Seyval, et, en 1982, il plante plus de 2 000 cepes avec l'aide de Charles-Henri de Coussergues, étudiant venu faire un stage au Québec et qui demeurera par la suite au vignoble L'Orpailleur comme copropriétaire. C'est cette année-là aussi que Barthomeuf présente quelques idées à un groupe de réflexion sur la viticulture au Québec, dirigé par le français Hervé Durand et auquel participent Charles-Henri de Coussergues et Alain, Jacques et Jacques (oncle) Breault. Cette réflexion débouche sur l'implantation d'un second vignoble, L'Orpailleur, situé près du premier, le Domaine des Côtes d'Ardoise.

Une première diffusion de la viticulture provient d'un « essaimage » de vignobles grâce à des vigneronnes ayant travaillé dans le Domaine des Côtes d'Ardoise et, par la suite, dans d'autres vignobles. En six ans, il y a eu trois générations d'essaimés à partir du vignoble pionnier Domaine des Côtes d'Ardoise : L'Orpailleur, Les Arpents de Neige, Les Blancs Coteaux, Les Trois Clochers et La Bauge. Par la suite, d'autres vignobles viennent s'ajouter à cette liste de pionnier et d'essaimés : Les Pervenches, Domaine de l'Ardennais, De La Sablière, Domaine du Ridge et Mission du Vigneron, tous situés dans la région environnante de Dunham. Pour ces derniers, on ne peut pas parler d'essaimage, mais bien d'implantation par un processus d'imitation. Au total, le secteur de Dunham comprend donc 11 vignobles dont 5 sont situés à Dunham même. Ainsi à partir du vignoble pionnier ont essaimé cinq vigneronnes dont quatre pour former un premier noyau à Dunham. Par la suite, six vignobles furent créés en prenant l'exemple des cinq premiers (tableau 12.1). L'un de ces vignobles, Les Arpents de Neige, a fermé en mai 2002.

Les premiers vigneronnes ont été perçus comme des originaux et des marginaux, particulièrement par les autres agriculteurs de la région. Mais dans les années 1990, ceux-ci ont changé leur opinion lorsqu'ils ont vu l'achalandage provoqué par les vignobles et leur impact sur l'économie locale. En effet, les vignobles sont un produit d'appel touristique très fort avec une estimation de 60 000 visiteurs par an.

## **2.2. L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES VIGNOBLES**

Depuis l'implantation des vignobles, Dunham est une localité plus dynamique. En effet, Dunham est parmi les rares localités de la MRC de Brome-Missisquoi qui ont vu croître leur population entre 1991 et 1996 (4,5% comparativement à 5,1% pour Lac-Brome, 13,8% pour Sutton et 7,5% pour Rainville). Ce fait apparaît significatif pour les résidents de la localité et la MRC.

**TABEAU 12.1**  
**Vignobles du secteur de Dunham**

Nom des vignobles* (localisation)	Plantation	Production	Permis
<b>A) Le vignoble pionnier</b>			
Domaine des Côtes d'Ardoise (Dunham)	1980	1982	1985
<b>B) Les vignobles de l'essaimage</b>			
L'Orpailleur (Dunham)	1982	1985	1985
Les Blancs Coteaux (Dunham)	1986	1990	1990
Les Trois Clochers (Dunham)	1986	1987	1993
Les Arpents de Neiges (Dunham)	1986	1987	1988
La Bauge (Brigham)	1987	1989	1989
<b>C) Les vignobles de diffusion par imitation</b>			
Les Pervenches (Rainville)	1991	1993	1996
Domaine de l'Ardennais (Stanbridge-East)	1994	1995	1996
Domaine du Ridge (St-Armand)	1996	1999	1999
De la Sablière (St-Armand)	1993	1996	1996
Mission du Vigneron (Brigham)	1997	2000	2001

\* Les trois catégories de vignobles sont ainsi nommées faute d'autres termes plus appropriés.

Sources: Dubois et Deshaies, 1997; Association des vignerons du Québec, 2002; enquêtes de l'auteur sur le terrain.

Au-delà du site d'implantation, le premier impact des vignobles concerne la création d'activités récréo-touristiques auxquelles participent environ 60 000 visiteurs par an en plus des villégiateurs et des citoyens de la localité. Le tableau 12.2 fait état de cinq activités de dégustation et de restauration en plus de la possibilité de faire une visite culturelle et, dans le cas du vignoble L'Orpailleur, de visiter l'économusée de la viti-viniculture (tableau 12.2). Les vignobles de Dunham et des environs ont valorisé l'ensemble de l'agrotourisme dans la région, car les visiteurs ont également découvert d'autres entreprises agrotouristiques, comme les vergers, les érablières, les producteurs de légumes et de petits fruits, d'autres producteurs de boissons alcoolisées artisanales (cidre, boisson alcoolisée au sirop d'érable, au fraise, au framboise, etc.), le miel, les pommes, les produits biologiques, etc. Dunham regroupe environ une trentaine de fermes récréo-touristiques (Deshaies et Lesage, 2002) qui offrent leurs produits à la fois les résidents de la région et les touristes. La fonction agrotouristique de la localité se prêtait bien à la création d'un événement comme « La Clé des champs » en 1993; il s'agit d'une fête champêtre où les artisans et les producteurs agroalimentaires de Dunham et de la région exposent et vendent des produits du terroir.

TABLEAU 12.2

## Les activités récréo-touristiques dans les vignobles

Nom des vignobles	1	2	3	4	5
Domaine des Côtes d'Ardoise	•	•	•	•	•
L'Orpailleur	•	•	•	•	•
Les Blancs Coteaux	•	•	•	•	
Les Trois Clochers	•	•	•	•	
Les Arpents de Neige	•	•	•	•	•
La Bauge	•	•	•	•	
Les Pervenches	•	•	•	•	
Domaine de l'Ardennais	•	•	•	•	•
Domaine du Ridge	•	•	•	•	
De la Sablière	•	•	•	•	
Mission du Vigneron	•	•	•	•	

Légende :

1 = dégustation ; 2 = vente du vin ; 3 = visite guidée ;

4 = table de pique-nique ; 5 = repas

Source : Association des vignerons du Québec, 2002.

Il est difficile de mesurer l'impact économique des vignobles sans faire des enquêtes très fines, car ils emploient peu de main-d'œuvre, mis à part l'engagement à temps partiel durant la période des vendanges. Par ailleurs, les intrants ou les achats se font davantage à l'extérieur de la région compte tenu de l'équipement spécialisé requis dans un vignoble (cuves de fermentation, pressoir à raisins, bouteilles, levures, etc.). Mais l'impact majeur est celui créé par l'achalandage des touristes attirés par le fort produit d'appel que sont les vignobles, devenus un objet de curiosité pour les touristes québécois et étrangers. Plusieurs commerces et services de Dunham profitent du passage des touristes comme les antiquaires, les restaurants, les gîtes du passant, les artistes et les artisans, et même les exploitations agricoles qui ont pu redynamiser leurs kiosques de ventes ou l'autocueillette (pommes, légumes, fruits, miel, érablières, bleuetières, viande, fleurs, arbres fruitiers et décoratifs, etc. ; tableau 12.3). Même si l'on ne peut pas le chiffrer à ce moment-ci, on peut affirmer sans craindre de se tromper que l'ouverture de certains commerces et services s'explique par la présence des vignobles comme par exemple les boutiques d'antiquités et les gîtes touristiques. En fait, les impacts indirects des vignobles sont probablement plus importants que les impacts directs.

TABLEAU 12.3

**Estimation qualitative de l'impact économique des vignobles sur l'économie dunhamienne**

1. <i>Nombre d'emplois créés</i>		
– temps plein = 8		
– temps partiel = 20 personnes pour 2 mois		
2. <i>Achats des vignobles*</i>		
	Nombre	Impact estimé
– quincaillerie et matériaux de construction	3	+
– entrepreneurs en construction, tout genre confondu	15	+
– aménagement de terrain, tout genre confondu	11	+
– fournitures de fermes	2	+
– traiteurs	3	+
– ébénistes	5	+
3. <i>Impact indirect dû à l'achalandage de Dunham*</i>		
– antiquités	5	+++
– artistes et artisans	10	+++
– bars	2	++
– boissons alcoolisées autres que le vin	3	+++
– dépanneurs	2	++
– érablières	4	++
– exploitations agricoles (vergers = 9; fruits et légumes = 6; autres produits = 9)	25	+++
– fromagerie	1	++
– gîtes touristiques	5	+++
– garages	11	+
– restaurants	7	+++
– équitation	1	++

LÉGENDE: + peu important; ++ moyennement important; +++ très important.

\* Cette liste d'activités n'est pas exhaustive et repose sur des regroupements d'établissements variés.

Sources: Enquête qualitative de l'auteur sur le terrain; Corporation municipale de la ville de Dunham (2002).

### 2.3. L'IMPACT NON VISIBLE SUR LE PAYSAGE DE DUNHAM

L'impact sur le paysage visible est sûrement moins fort que l'impact économique. À Dunham, l'impact visuel serait plus évident au printemps lorsque la verdure vient juste de s'éveiller et que les champs de vignes alignées s'imposent au regard du voyageur. L'impact sur le territoire est moins visible lorsqu'on parle d'une revalorisation foncière de l'immobilier, des champs et des bâtiments sur l'ensemble du territoire. De nouveaux conflits pour l'usage du sol sont également apparus. Par exemple, plusieurs citoyens de la rue Principale ont voulu restreindre le stationnement des véhicules devant leur propriété parce que l'achalandage d'été et d'automne nuit à leur tranquillité historique et légendaire. La municipalité a finalement voté un règlement interdisant le stationnement sur

quinze pieds de chaque côté d'une entrée charretière, empêchant *de facto* à peu près tout stationnement sur la rue Principale. Par ailleurs, la demande est plus forte pour l'espace cultivé. Le maire de la municipalité voudrait répondre à cette nouvelle demande en faisant un certain morcellement pour la création de fermettes en s'opposant ainsi à l'UPA et à la CPTAQ. Enfin, les entreprises agrotouristiques verraient d'un bon œil, à l'instar du maire, que l'on procède à un zonage dans la zone agricole en distinguant l'agriculture dite traditionnelle et la zone agrotouristique. Là aussi, des résistances sont venues de l'agriculture traditionnelle et de leur organisme corporatif.

## 2.4. PLAN ET PROJETS D'AVENIR

L'importance des vignobles se reflète aussi dans la nature des projets de nature touristique en gestation dans la région. Le plan stratégique du tourisme du CLD de la MRC de Brome-Missisquoi a retenu les vignobles comme premier produit d'appel fort avec les produits agroalimentaires. De plus, il y a un projet visant à regrouper les producteurs agrotouristiques de Brome à Missisquoi sous la dénomination de la « Vallée de Dunham ». Ce projet est encore à l'étape de l'étude de faisabilité. Les intervenants locaux, reconnaissant enfin l'apport de la viti-viniculture et ses effets bénéfiques sur la région, sont aussi de plus en plus intéressés à développer le secteur de l'agrotourisme. Par exemple, la municipalité de Dunham a créé une taxe municipale pour les entreprises qui rapporte environ 30 000 \$ et qui est alloué au développement touristique avec l'appui du Comité d'Action Tourisme (études, promotion, panneaux de signalisation, etc.).

En conclusion de cette deuxième section, on peut dire que la création d'un nouveau terroir dans le secteur de Dunham participe à une certaine « rénovation » du territoire qui donne un nouvel usage des sols, une nouvelle mobilité dans le territoire et des enjeux territoriaux nouveaux. Comme on le constate, la construction d'un territoire constitue un réarrangement d'une portion du territoire existant par l'introduction d'une idée nouvelle de terroir. On peut alors parler de coconstruction du terroir et du territoire.

### 3. L'IDENTITÉ, C'EST LA COMMUNAUTÉ DE PENSÉE DONNÉE À UN PAYS

Est-ce que la coconstruction d'un terroir-territoire a fait naître une certaine identité locale? Pour répondre à cette question, il n'y a pas de démarche méthodologique définie à l'avance. Quelles questions doivent être posées? Comment les poser? À qui doit-on les poser? Aux vigneron? Au maire? Et que donnent les archives et les documents publiés à ce sujet? Le modèle présenté dans la problématique suscite seulement quelques questions générales pour une première enquête sur le terrain:

1. Comment s'identifient les gens de Dunham? (NOUS)
2. Comment les autres identifient-ils les Dunhamiens? (EUX)
3. S'il y a eu changement sur le plan identitaire à Dunham, quel fut alors le rôle de la création d'un terroir viticole dans ce changement?

#### 3.1. HISTORIQUEMENT, LES DUNHAMIENS ONT DE LA DIFFICULTÉ À S'IDENTIFIER

Chercher l'identité, c'est chercher l'unité, le semblable, le même comme l'indique la racine latine du mot: «idem» qui veut dire «le même». Peut-on trouver cette unité à Dunham? D'abord, il n'existe pas un territoire identitaire à Dunham à la lumière de questions posées à plusieurs résidents lors d'une enquête qualitative. Par ailleurs, se dire Dunhamiens ne signifiait pas grand-chose pour les gens de l'extérieur il y a une trentaine d'années. Comme Dunham n'était pas alors très connu à l'extérieur de la région, les Dunhamiens devaient préciser à leurs interlocuteurs que Dunham était situé près de Granby (au sud du zoo de Granby!) à mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke. Tant à l'interne qu'à l'externe, les Dunhamiens avaient beaucoup de difficulté à s'identifier et à reconnaître un sentiment d'appartenance au-delà de la dénomination municipale de «Dunhamiens».

Pour expliquer cette difficulté, il faut considérer le type de population qui habite Dunham. Dunham est une localité de 3613 habitants avec une population saisonnière de 1000 à 1500 habitants sans compter le fait qu'il existe deux communautés linguistiques: les francophones et les anglophones, qui constituent le tiers de la population totale. De plus, on retrouve au moins trois confessions religieuses à Dunham: l'Église unie (1847), l'Église anglicane (1847) et l'Église catholique (1842), d'où vient



le nom du vignoble Les Trois Clochers. Comme la notion d'identité renvoie à l'idée de groupe social, les citoyens de Dunham posséderaient plusieurs identités dont les bases territoriales seraient différentes selon les groupes.

### 3.2. MAIS AUJOURD'HUI DUNHAM POSSÈDE SA CARTE DE VISITE !

Dunham distribue maintenant et partout sa carte de visite. Dunham est connue d'une majorité de Québécois à cause de ses vignobles. La localité est même connue à l'étranger, ce qui est exceptionnel pour une ville québécoise de cette taille. Il semblerait maintenant plus difficile, comparativement à Dunham, d'expliquer aux gens de l'extérieur où se trouve Cowansville qui a pourtant 12 000 habitants et qui est le chef-lieu de la MRC. Bien des Cowansvillois en viendront peut-être à souligner leur situation en faisant référence à Dunham, situé à moins d'un pied de la municipalité de Dunham et séparé de huit kilomètres de centre-ville à centre-ville.

À force de se faire dire : « Dunham, ah oui ! Les vignobles », les gens de Dunham s'identifient de plus en plus à la viti-viniculture de leur localité. Et les vigneronns furent les premiers à dire qu'ils ont mis Dunham sur la carte (« la map » !), bien avant l'ensemble des Dunhamiens. Ainsi, par l'intermédiaire des vigneronns, les gens de l'extérieur de la localité ont participé à un processus d'identification des Dunhamiens.

Les Dunhamiens ont pris le relais des gens de l'extérieur et des vigneronns eux-mêmes par la suite. Ainsi, au début des années 1990, la viticulture n'était déjà plus seulement un objet de curiosité pour les Dunhamiens, mais une activité qu'il fallait reconnaître et, plus tard, encourager. Dans l'ouvrage soulignant le 125<sup>e</sup> anniversaire de Dunham en 1992, on écrit : « Encore de nos jours, la municipalité de Dunham se situe à l'avant-garde des entreprises agricoles grâce à ses vignobles. L'établissement d'une telle culture témoigne du dynamisme et de l'esprit innovateur dont ont toujours fait preuve des agriculteurs du canton. » (Collaboration, 1992, p. 94.) Le chant-thème des Fêtes du 125<sup>e</sup> fait également état des vignobles :

*Le Lac Selby a progressé*

*Des vignobles sont implantés*

*Les beaux paysages sont là pour nous*

*À Dunham vous êtes chez vous. (Collaboration, 1992, p. 543)*

Ces mentions de plus en plus fréquentes des vignobles viennent renforcer le pouvoir d'attraction des vignobles, déjà bien soutenu par les guides touristiques régionaux à la fin des années 1980. En 2000, la municipalité de Dunham fait vraiment de la viticulture sa marque de commerce et Dunham devient le « berceau des vignerons » et « de la viticulture au Québec ». En effet, elle paie une page publicitaire dans la treizième édition du guide touristique officiel des Cantons-de-l'Est en 2000 (tableau 12.4). Cette carte de visite est encore utilisée en 2001 et en 2002 dans les posters, les affiches et la publicité.

Les gens de l'extérieur se font donc une image territoriale de Dunham, une image d'un espace touristique dont le principal produit d'appel est la viti-viniculture. Et les Dunhamiens semblent bien s'adapter à cette nouvelle image d'eux-mêmes. Il y a donc deux types d'image : l'une, qui est celle des résidents, et l'autre qui est celle des gens de l'extérieur. La possession d'une image constitue un atout stratégique pour le

TABLEAU 12.4

**DUNHAM Berceau des vignerons vous offre...****Vignobles/Boissons du terroir**

Domaine des Côtes d'Ardoise	(Rte 202)	tél. : (450) 295-2020
Les Arpents de Neige*	(Rte 213)	tél. : (450) 295-3383
Les Trois Clochers	(Rte 202)	tél. : (450) 295-2034
L'Orpailleur	(Rte 202)	tél. : (450) 295-2763
Cidrerie Fleurs de Pommiers	(Rte 202)	tél. : (450) 295-2223
Maplery Neil Perkins	(ch. Robinson)	tél. : (450) 538-3607

**Gîtes touristiques**

Au Temps des Mûres	tél. : 1-888-708-8050
Aux Douces Heures	tél. : 1-877-295-2476
La Chanterelle**	tél. : (450) 295-3542
Le Pom'Art	tél. : 1-888-537-6627

**Et plus encore...**

Le Relais de la Diligence	(Rte 202)	tél. : (450) 295-9339 (boutiques et restaurant)
---------------------------	-----------	-------------------------------------------------

**Ainsi que...**

ANTIQUAIRES, ARTISANS, ARTISTES, AUTO-CUEILLETTE, PETITS FRUITS,  
CHASSE, SKI DE RANDONNÉE

\* Vignoble fermé en mai 2002.

\*\* Gîte touristique fermé.

Source : Ce tableau reprend le texte d'une affiche publicitaire publiée dans le guide touristique des Cantons-de-l'Est en 2001-2002 (ATR, 2000).

marketing territorial à la condition que l'image externe soit validée et crédibilisée par ceux qui habitent son territoire. La municipalité semble l'avoir reconnue officiellement dans sa publicité en 2000.

### **3.3. L'IDENTITÉ TERRITORIALE EST PLUS QU'UNE IMAGE OU UNE REPRÉSENTATION TOURISTIQUE**

La question identitaire déborde la notion d'image et repose sur une appropriation par le groupe de son passé et de son avenir. En ce sens, le sentiment d'identité est un processus culturel à long terme où mémoire et projet s'harmonisent pour dynamiser une société :

Le rôle de la mémoire et des témoins de cette mémoire que sont le patrimoine bâti, les archives, le mobilier, les outils, tous les savoirs et les savoir-faire que les membres de la communauté ont développés, les origines constituent le fond culturel de la société et définissent l'identité des habitants. Le territoire aussi avec ses paysages, ses richesses naturelles et son mode d'occupation fait partie de ce patrimoine. (CLD, 2001, p. 26)

Mais la mémoire ne doit pas être folklorisée ni figée ; elle doit permettre l'action pour avoir un sens et inspirer une population. Deux communautés linguistiques ont développé à Dunham un héritage à reconnaître, à préserver et à mettre en valeur. L'élaboration d'un projet touristique axé sur l'agroalimentaire, les arts et le patrimoine par le CLD permettrait peut-être de réunir les deux communautés en vue de relever un défi collectif. Mais c'est là une tâche colossale pour cette communauté anglophone déjà affectée par sa perception négative du gouvernement québécois et les perspectives incertaines de son avenir. De plus, la culture traditionnelle reposant sur les traditions, les habitudes, les représentations locales... s'effiloche rapidement sous l'avancée de la société de consommation, de la culture éclatée ou parcellisée (Deshaies et Sénécal, 1997 ; Deshaies et Lussier, 1998). Ainsi, la création d'une identité territoriale est difficile à imaginer dans un avenir prévisible.

## **EN GUISE DE CONCLUSION**

Il existe une certaine coconstruction du terroir-territoire à Dunham et ses environs. Mais entre l'idée d'un terroir viti-vinicole et une insertion territoriale majeure, il se produit un certain décalage temporel. L'idée a germé dans les années 1980-1983 et s'est par la suite diffusée en transformant graduellement, d'abord, le territoire dunhamien entre 1982 et

1990, ensuite, les environs entre 1987 et 2002. Entre l'idée initiale de la viticulture, ses effets visibles sur l'ensemble du territoire et l'adoption d'une image touristique, il s'est écoulé près de vingt ans et le processus semble encore se poursuivre. Les transformations sont maintenant visibles dans le paysage local et ont permis de développer une image ou une représentation territoriale également partagées par les résidants et les gens de l'extérieur. Ainsi, le modèle présenté dans la première section de ce chapitre devrait mettre davantage en valeur la dimension temporelle. Si la coconstruction terroir-territoire a donné des bénéfices tangibles, il n'en demeure pas moins que la création d'une identité territoriale sera difficile, sinon impossible, pour des raisons culturelles liées à la distance linguistique entre les deux groupes et à l'éclatement des valeurs et des sentiments identitaires dans un monde postmoderne.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASSOCIATION DES VIGNERONS DU QUÉBEC (2002). *Prenez la route des vins du Québec*, Carte touristique.
- ATR (2000, 2001 et 2002). *Cantons de l'Est. Guide touristique officiel*, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> éditions, Sherbrooke, Association touristique des Cantons-de-l'Est, paginations diverses.
- CLD DE BROME-MISSISQUOI (2001). *La politique culturelle de la MRC de Brome-Missisquoi*, Cowansville, CLD, 38 p.
- COLLABORATION (2000). *Brome-Missisquoi. L'escapade champêtre au pays des Cantons-de-l'Est* (brochure touristique publiée en 2000 et 2001), Cowansville, CLD de Brome-Missisquoi, non paginé.
- COLLABORATION (1992). *Dunham. 1867-1992*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 544 p.
- CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE DUNHAM (2002). *Liste des associations, commerces et services*, Dunham, 24 p.
- DESHAIES, Laurent (1998). « Les vignobles et l'agrotourisme », *Théoros*, « Collection et congrès », n° 12, p. 65-66.
- DESHAIES, Laurent (2000). *Projet et objet de la géographie: T<sup>1</sup> = A r (A r E)*, Trois-Rivières, Module de géographie (UQTR), 4 p. (disponible chez l'auteur).
- DESHAIES, Laurent (2001). « La notion de terroir à l'aune de l'expérience », *Cap-aux-Diamants*, n° 65, printemps, p. 43-46.